



REPUBLIQUE DU BENIN

\*\*\*\*//\*\*\*\*

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

(UAC)

\*\*\*\*//\*\*\*

FACULTE DES LETTRES ARTS ET SCIENCES HUMAINES  
(FLASH)

\*\*\*\*//\*\*\*

Option : Communication

Filière : Linguistique

## *Mémoire de Maîtrise*

### Sujet :

*Problématique de la suppression de l'épreuve  
d'orthographe sur le niveau des apprenants  
du secondaire et son éventuelle réintroduction  
efficace : cas des élèves du CEG Sainte Rita*

Présenté par :

ABODOHOUIN S. Pierrette

Sous la Supervision du :

Pr. IGUE Akanni Mamoud

*Novembre 2015*

# *Sommaire*

## INTRODUCTION

## PREMIÈRE PARTIE : GÉNÉRALITÉS

### CHAPITRE I : Questions de Recherche

### CHAPITRE II : Méthodologie et Technique de Recherche

## DEUXIEME PARTIE : Présentation, Analyse et Interprétation des Données

### CHAPITRE I : Constats

### CHAPITRE II : Analyse et interprétation des résultats

## TROISIEME PARTIE : Quelques recommandations

### CHAPITRE I : De la nécessité de réintroduire la dictée

### CHAPITRE II : Quelques recommandations

## CONCLUSION

# *Dédicace*

*A l'Être suprême, mon compagnon et ma progéniture, je dédie ce travail pour leur quelconque contribution.*

# Remerciements

*J'adresse mes vifs remerciements à l'endroit de mon maître de mémoire,  
le professeur **AKANNI Mamoud IGUE**.*

*Je lui suis reconnaissante pour sa disponibilité permanente, l'assistance  
matérielle morale et la compréhension dont il a fait preuve tout le long  
de ce travail.*

*J'aimerais remercier ensuite tous ceux qui de près ou de loin m'ont aidée  
d'une manière ou d'une autre dans la rédaction de ce mémoire.*

# Résumé

Les non dits qui ont conduit à la disparition momentanée de la pratique de la dictée sont légion et connus de tous. L'un des objectifs visés était surtout d'alléger la tâche aux apprenants et les voir exceller. Cependant cette option loin de leur rendre service a plutôt multiplié leurs lacunes car les enseignants toutes matières confondues se plaignent au quotidien de la baisse inquiétante du niveau des apprenants qui présentent désormais des copies truffées de fautes et d'incorrections. Cela a aussi annihilé en eux toute volonté de découverte, de recherche et de curiosité saine. Cette situation alarmante et inquiétante a poussé les éducateurs à réfléchir afin de déceler les vraies causes et identifier les solutions susceptibles d'amoinrir les dégâts.

Tous les acteurs du secteur éducatif en viennent donc à songer à la réintégration urgente de la pratique de la dictée dans les habitudes scolaires. Mais la forme à lui donner suscite encore maintes réflexions vues que les formes proposées ne sont pas toutes efficaces et les premières expériences menées dans les établissements pilotes l'année scolaire 2014-2015 n'ont pas pu combler les attentes d'où la pertinence de notre thématique.

Toutefois, nous avons difficilement mené à bon terme notre investigation compte tenu de la réticence de beaucoup à se prononcer ouvertement sur la question par peur d'être pris pour des détracteurs de l'Approche Par Compétence. Cela n'a point émoussé notre ardeur puisque nous avons quand même recueilli des informations considérables et utiles. Après avoir identifié la problématique, posé les hypothèses éventuelles qui se sont révélées vérifiées, nous avons procédé par questionnaire et enquêtes de terrain pour rendre plus viable notre réflexion. Cela nous a permis de détecter les raisons, situer les responsabilités pour mieux ébaucher des recommandations utiles.

# INTRODUCTION

Savoir parler couramment une langue est bon, bien s'exprimer dans cette dernière et l'écrire est encore mieux. C'est l'objet que vise l'éducateur à travers l'épreuve d'orthographe. Celle-ci inculquait à l'apprenant dès le cours primaire des règles élémentaires pouvant l'aider dans la maîtrise de l'écriture des mots. Les fruits tenaient progressivement la promesse des fleurs car le Bénin a fait parler de lui par le truchement de ses citoyens de la diaspora (aussi bien les étudiants que les cadres) qui séduisaient par leur éloquence et leur aisance à manier la langue de Molière. Notre crème intellectuelle est donc enviée à l'extérieur. Ce qui ne peut qu'embellir davantage notre image.

Mais depuis l'avènement de l'approche par compétence, notre visibilité s'assombrit de jour en jour et on note chez l'apprenant un désintérêt inquiétant de la chose linguistique. Ils éprouvent de plus en plus des difficultés à écrire même au son en dépit des cours d'orthographe, de grammaire, de conjugaison et de vocabulaire toujours en vogue dans les programmes du premier cycle. Cette situation alarmante interpelle les mécaniciens de la langue que nous sommes. Raison pour laquelle nous avons voulu faire œuvre utile en réfléchissant sur le thème : *"Problématique de la suppression de l'épreuve d'orthographe sur le niveau des apprenants du secondaire et son éventuelle réintroduction efficiente cas des élèves du CEG Sainte Rita"*.

Nous étions déjà en pléines investigations quand l'autorité en août deux mille quatorze a convié les professeurs de français du secondaire à une formation de renforcement des capacités qui vise à apporter des mesures correctives à la conception des fiches dans les trois situations d'apprentissage composant une compétence disciplinaire au premier cycle. Nous avons été informés à cette occasion d'un éventuel retour de la pratique de la dictée et des formes probables qu'elle prendrait désormais. Pour la mise en œuvre de ce dernier pan de la formation des établissements pilotes ont été désignés dont le

CEG Sainte Rita. Nous avons donc cru que notre préoccupation majeure est prise en compte et entrevoyons un lendemain meilleur pour l'éducation en général. Nous avons estimé dès lors que notre thème devient non pertinent et caduque ce qu'une analyse approfondie du terrain nous amène à reconsidérer au regard des résultats obtenus dans ces collèges d'expérimentation qui n'ont connu aucune amélioration probante vu que c'est la forme de jadis qui est revenue. C'est pourquoi notre thème demeure d'actualité.

Ce modeste travail permettra de prendre le pouls de la situation afin que les autorités à divers niveaux en charge de l'éducation ainsi que les apprenants et les parents puissent s'en inspirer pour réduire l'ampleur des dégâts sans cesse croissants observés ça et là.

Nous avons en effet constaté que la base fondamentale de la baisse du niveau des apprenants est la non maîtrise des règles d'orthographe, de grammaire ; et l'exercice qui peut les aider à acquérir et maîtriser ces règles reste la dictée que l'approche par compétence dans sa soif d'innovation a mise en veilleuse. Or les répercussions qui résultent de cette carence linguistique ne pèsent pas seulement sur l'enseignement du français mais s'étale sur toutes les autres disciplines enseignées en français. Il est vrai que depuis deux mille douze la pratique de la dictée tend timidement à revenir au niveau de l'enseignement primaire dans certaines écoles privées.

Dans le secteur primaire ou secondaire, le retour de la pratique de la dictée depuis qu'on en parle éprouve des difficultés à être effective. Face au désastre que provoque son absence, personne ne se décide jusque là à dire haut ce que tout le corps enseignant et plus précisément les professeurs de français dans leur majorité pensent tout bas eu égard à la médiocrité de l'expression des apprenants aujourd'hui. Ce faisant, faire la dictée reviendrait à évaluer chez les apprenants la maîtrise de l'orthographe, des notions grammaticales, à cultiver chez eux le sens de l'écoute, les aider à parfaire leur expression et les amener à

faire la découverte de nouveaux mots pour enrichir leur vocabulaire. Si l'on se réfère à l'appellation "Epreuve d'orthographe, on croirait que la pratique de la dictée se limite aux règles orthographiques ce qui n'est pas le cas puisque cet exercice éveille chez l'apprenant d'autres capacités.

Le présent mémoire vient donc plaider pour la réintégration efficiente et progressive de la pratique de la dictée en français tout en préconisant quelques méthodes répondant aux normes de l'approche par compétence. Ce travail de recherche est structuré en trois (03) parties : la première est consacrée aux généralités, la deuxième, quant à elle, présente l'analyse et interprète les données recueillies. Nous ne saurons mettre un terme à notre réflexion sans chercher à ébaucher quelques suggestions pouvant aider notre patrie à reconquérir sa place de leader.

***PREMIERE PARTIE :***  
**GENERALITES**

## **CHAPITRE I : Questions de recherche**

### **1-1- Contexte théorique et méthodologique de la recherche**

L'éducation dit-on, est le socle de tout développement durable. C'est pourquoi elle occupe une place de choix dans toute société qui aspire à un développement durable. La langue dans laquelle elle est véhiculée n'est pas moins importante. Il est vrai que nous l'avons héritée de la colonisation mais il n'en demeure pas moins que nous avons l'obligation souveraine de nous appliquer au quotidien dans sa pratique, car l'outil linguistique reste et demeure l'un des rares bénéfiques réels tirés de la colonisation. Nos aînés d'alors sont loin d'avoir fait piètre figure parce qu'ils ont rehaussé l'image de leur pays. Ce qui nous a valu d'ailleurs la célèbre appellation "quartier latin" de l'Afrique. Cette éloge n'est pas du tout usurpée puisque les nôtres excellent où qu'ils soient. C'était notre fierté et nous l'entretenions jalousement grâce à nos éminents formateurs qui ne ménagent aucun effort pour léguer à la relève cet engouement de la langue. Le programme par objectif les y aidait énormément à travers sa nomenclature, ses mesures disciplinaires et la volonté imperturbable des apprenants de devenir les meilleurs. Ceci les amène à instaurer entre eux un climat permanent de concurrence saine. Tout cet arsenal a pris un coup important depuis que le Programme par Objectif a été remplacé par l'Approche Par Compétence. On y note certes quelques avancées salutaires telles que l'implication active des apprenants dans le processus d'acquisition du savoir, leur accessibilité au savoir et à l'outil informatique.... Mais de l'autre côté, la suppression de certaines composantes nécessaires pour la maîtrise de la langue de voltaire. Il s'agit précisément de la pratique de la dictée dont l'épreuve est substituée à la lecture. Ce vide crée d'énormes lacunes au sein des apprenants qui ont de moins en moins la capacité d'écrire un mot sans faute même ceux qui semblent les plus simples. Du coup, ce sont leurs cahiers, leurs copies et leur expression qui sont émaillés de fautes inimaginables. Ce qui déteint sur leur expression qui va sans cesse défectueuse. Cette situation dramatique interpelle

tout citoyen soucieux d'une relève de qualité, c'est ce qui justifie notre préoccupation.

Les non dits qui ont conduit à la disparition de la dictée sont multiples et nécessitent qu'on s'y penche. Cela suscite plusieurs interrogations.

Pourquoi la dictée a-t-elle disparu avec l'avènement de l'Approche Par Compétence ?

En quoi cet exercice pourrait être utile pour les apprenants ? N'est-il pas compatible avec l'APC ?

Qu'est ce qui fait que tous les acteurs éducatifs restent muets face aux conséquences qui découlent de la suppression de cette épreuve ?

Quels sont les avantages que pourraient tirer apprenants et enseignants de la pratique de cet exercice ?

Si la dictée doit revenir, sous quelle forme ?

A ces interrogations, ce travail de recherche tentera d'apporter des réponses.

### **1-1-1-Hypothèse et objectif**

#### **Hypothèse**

Dans le cadre de ce travail de recherche, plusieurs hypothèses ont été soulevées afin de vérifier les questions sus-posées. La pratique de la dictée favoriserait au niveau des apprenants une meilleure connaissance et application des règles qui régissent l'écrit en l'occurrence l'orthographe, la grammaire et la conjugaison. Elle faciliterait pour les enseignants la correction des copies vu que désormais des fautes de tous ordres disputent à la compréhension le peu de cohérence que présentent les productions écrites des apprenants. La pratique de cet exercice participerait donc à redonner à l'enseignement du français ses lettres de noblesse.

## **Objectif**

L'objectif dans ce cadre précis est d'œuvrer pour le retour effectif et efficient de la pratique de la dictée dans les programmes d'études en français en vue de :

- montrer les impacts que la suppression de la dictée a eus sur les apprenants ;
- démontrer les multiples avantages que les enseignants ainsi que les apprenants peuvent tirer de la pratique de cet exercice ;
- proposer quelques formes qu'elle pouvait prendre désormais et qui répondent aux principes de l'Approche Par Compétence.

### **1-2-Etat des lieux**

Comme l'on pouvait s'y attendre, nous sommes loin d'être les premiers à avoir éprouvé le besoin de réfléchir sur la question de la dictée. Certains de nos prédécesseurs nous ont devancés, toutefois, ils ne l'ont abordée que selon le Programme par Objectif cela ne nous a pas empêchés de puiser quelque inspiration de leurs investigations.

La dictée, en effet se pratiquait et s'évaluait dans le programme par objectif. Il est important de rappeler que la dictée sous la forme qu'on lui connaissait a fait beaucoup de victimes ; car à partir de cinq (05) fautes, l'intéressé avait la note zéro, ce qui est éliminatoire et mettait hors compétition beaucoup de candidats. Or, la plupart de ces apprenants étaient souvent doués dans les sciences. Les moins persévérants avaient dû se tourner vers d'autres axes de formation. Certains finissaient par démissionner ; parmi eux il y en a en qui sommeillaient d'autres valeurs pouvant être utiles à la nation. Aurions-nous eu une politique éducative plus performante et mieux organisée que les acteurs auraient orienté ceux qui étaient considérés comme "nuls" et qui faisaient quand même des merveilles en science. Par ailleurs, nos recherches nous ont permis de constater qu'il y a eu des améliorations notables dans l'application des mesures

correctives du programme par objectif car les apprenants déterminés et consciencieux ont émerveillé plus d'un par leur performance. Les analyses faites dans le sens de ces avancées étaient assez pertinentes et portaient surtout sur les problèmes que rencontraient les élèves d'abord en français et des solutions pouvant les corriger. C'est dans ce sens que DOSSOU GBETE Huguette dans son mémoire intitulé "la baisse du niveau en Français : cas du CEG Notre Dame" a énoncé les différentes formes que revêt la baisse des apprenants et ce qui la justifie. GNONLONFOUN Lucile et AGBOTON Flavie quant à elles dans leur mémoire intitulé "Le français dans les programmes d'enseignement secondaire en RPB" ont souligné un certain nombre de problèmes liés à l'usage du français dans la langue écrite et orale.

A travers son mémoire intitulé "l'épreuve de dictée au collège : difficultés et essais de solution" prince Antonine épouse AGONSANOU a mis un accent particulier sur les difficultés liées à l'épreuve de la dictée dans sa pratique surtout celles que rencontrent les apprenants quand il s'agit de les surmonter. Aussi a-t-elle proposée la mise en œuvre de quelques solutions pour que cet exercice soit plus abordable pour eux. Elle a de ce fait contribué à ce que dans leur esprit, la correction ne soit plus perçue comme une sanction. Tous ces travaux n'ont pas été vains car les résultats devenaient petit à petit promettant. Il convient néanmoins de rappeler que depuis l'avènement de l'Approche Par Compétence, rares sont les travaux de recherche qui sont axés sur cette thématique tant dans sa pratique que dans son évolution. Portant nous avons dans nos investigations fait la découverte de quelques uns en l'occurrence le mémoire de CAPES du sieur TOSSOU Emmadhoué Yves, des travaux scientifiques des docteurs Maxime Da Cruz et Blaise DJIHOUESSI qui d'une manière ou d'une autre nous ont inspirée. Néanmoins il serait louable que la dictée reprenne sa place dans nos pratiques pédagogiques.

### **1-3- Clarification des concepts**

#### *1-3-1- La notion de dictée*

Encore appelée épreuve d'orthographe, le sens donné au vocable "dictée" diffère selon les dictionnaires. On retiendra toutefois que dicter c'est dire quelque chose, un texte ou un extrait à haute voix en détachant les mots ou les membres de phrases pour qu'une personne les écrive, prononcer des mots que quelqu'un écrit au fur et à mesure.

Dans le petit Robert, le terme "Dictée" renvoie à un exercice consistant en un texte lu par l'enseignant et que les apprenants s'efforcent d'écrire avec l'orthographe correcte.

Le mot "dictée" dans le dictionnaire du français contemporain se définit comme un exercice scolaire visant à l'acquisition de l'orthographe et consistant à dicter un texte aux élèves.

Le Robert de poche plus 2011 ; toute la richesse de la langue la définit quant à lui comme un exercice consistant en un texte lu à haute voix qui doit être transcrit correctement.

Toutes ces définitions de la dictée sous entendent la maîtrise préalable des règles orthographiques et grammaticales à même d'assurer l'écriture correcte visée dans cet exercice.

Les significations sous-énumérées, compte tenu des exigences nouvelles introduites par l'approche par compétence, ne cadrent qu'avec l'ancienne méthode d'évaluation de la dictée. Dans ce cas, il nous revient de revoir la définition de cet exercice pour qu'elle s'inscrive dans les démarches que nous envisageons proposer. Aussi, penserons-nous que la meilleure serait celle qui stipule que la "dictée" ne se limiterait plus à la transcription d'un texte lu par une tierce personne mais en des exercices de retranscription et/ou de correction. Ce

faisant, faire la "dictée" reviendrait à évaluer chez ces apprenants la maîtrise de l'orthographe et des notions grammaticales.

Il devient dès lors nécessaire de définir les concepts d'orthographe et de grammaire tout en mettant un accent particulier sur ce qui les caractérise.

### *1-3-2- L'orthographe*

Elle est définie, dans le Robert de Poche plus, comme la manière d'écrire un mot qui est considérée comme la plus correcte, la capacité d'écrire sans faute, la façon d'écrire avec ou sans faute.

Le lexis, le dictionnaire Erudit de la Langue Française, lui définit l'orthographe comme la manière d'écrire les mots d'une langue en conformité avec des usages et des règles traditionnelles. On y distingue donc l'orthographe de règle qui renvoie à la manière d'écrire un mot selon le rôle qu'il joue dans la phrase (orthographe d'accord) et l'orthographe d'usage qui concerne la manière d'écrire les mots en eux-mêmes indépendamment de leur rôle dans la phrase.

Maurice Grevisse dans le bon usage définit l'orthographe comme « l'ensemble des fonctions que les scripteurs donnent aux lettres et aux signes graphiques en insistant sur la possibilité de la faute » et il ajoute que « c'est la manière d'écrire correctement les mots d'une langue ». Il rappelle ensuite que l'on distingue l'orthographe d'usage et l'orthographe de règle. Le premier c'est-à-dire l'orthographe d'usage est la norme. Elle a pour objet les mots pris en eux-mêmes, tels quels sans égard à leur rôle dans la phrase. Quant à l'orthographe de règle, elle concerne les modifications grammaticales que les mots subissent pour jouer leur rôle dans la phrase. Cette dernière définition répond mieux aux objectifs que nous poursuivons dans ce travail de recherche.

### *1-3-3-La grammaire*

Dans le nouveau Petit Robert, la grammaire, dérivée du Latin "grammatica" et du grec "grammaticalê", est l'art de lire et d'écrire, l'ensemble des règles à suivre pour parler et/ou écrire correctement une langue.

Le Lexis, Dictionnaire Érudit de la langue Française la définit comme des règles permanentes, enseignées dans les classes afin d'amener les membres d'une communauté linguistique à éviter les écarts qui sont considérés comme des incorrections ou des fautes (grammaire normative). L'encyclopédie Bordas, en son volume I V montre que la grammaire, au sens étymologique est en grec, la science qui prend en charge les lettres : avant d'être emprunté par le latin, le mot donna lieu à la traduction littérature qui souligne la relation intime de la grammaire et de la lettre au sens littéral du mot, c'est-à-dire celle de l'alphabet, elle signifie l'art de parler correctement. De ces trois (03) définitions, seules les deux premières sont en relation directe avec les contours de notre étude.

## **CHAPITRE II : Méthodologie et technique de recherche**

### **2-1-Méthodologie de la recherche**

La suppression de la "dictée" n'a été que le fruit d'un malaise général qui n'a que trop duré. En sa qualité d'épreuve ou de test en orthographe, la dictée était devenue en effet une évaluation punitive qui se soldait souvent par la note zéro. Cela décourageait beaucoup d'apprenants, ce qui fait qu'ils ont applaudi l'avènement de l'Approche Par Compétence. Celle-ci a remplacé désormais l'épreuve de la "dictée" par celle de lecture. Aussi, pour étudier la question relative à la pratique de la dictée dans les classes du premier cycle du secondaire de l'enseignement général, nous avons élaboré un questionnaire d'enquête à l'intention des professeurs de français et des autres qui dispensent leurs cours dans cette langue, ainsi que les apprenants.

Dans ces recherches il ressort les résultats présentés dans la deuxième partie de notre travail.

### **2-2- Population cible et échantillonnage**

Un questionnaire a été confectionné afin de toucher la cible à savoir le corps enseignant et les apprenants. Ceci nous a permis de vérifier notre hypothèse de départ. Notre échantillonnage, toutes catégories confondues, renferme une trentaine d'enseignants, une dizaine de personnes ressources, une vingtaine d'apprenants du premier cycle du CEG Sainte Rita. Le choix de cet établissement est loin d'être un hasard car il est actuellement retenu parmi les établissements pilotes en vue d'un retour éventuel de la pratique de la dictée. Nous n'avons pas jugé utile de mentionner les établissements privés parce que la majorité des enseignants ciblés interviennent aussi dans les privés et la plupart de ces collègues n'ont pas définitivement tourné dos à cette pratique. Notons qu'avec les apprenants et les personnes ressources, nous avons eu surtout des entretiens directs. Quant aux questionnaires proprement dits, ils renferment divers éléments en relation directe avec la pratique de la dictée. Ainsi, on y

trouve des interrogations relatives au profil pédagogique de chaque enquêté, aux objectifs poursuivis et aux constats réels faits sur le terrain.

### *2-2-1- Instruments de collecte des données*

Notre population cible étant avant tout les enseignants encore en activité, les questionnaires sont adressés l'un à ceux qui enseignent le français et l'autre aux enseignants dont les matières sont dispensées par ce canal. Nous avons également eu des entretiens avec des conseillers pédagogiques et des personnes ressources en français. A cet effet, un guide d'entretien a été élaboré.

Des apprenants de quatrième et de troisième de l'année scolaire 2014-2015 ont été soumis à une petite séance de dictée afin de jauger leur niveau général en orthographe et grammaire.

### *2-2-2-Description du questionnaire*

Elaboré en dix (10) questions pour les professeurs de français et en six pour les autres dont les cours sont dispensés en français, ce questionnaire a pour objectif principal de recueillir des données en vue de voir l'impact de la suppression de la pratique de la "dictée" sur le rendement et le niveau des apprenants. L'autre non moins négligeable est de déterminer les formes probables à donner à la dictée au cas d'un retour officiel de cet exercice dans nos pratiques de classe afin qu'elle soit plus utile et profitable aussi bien aux apprenants qu'aux enseignants.

Parlant de formes de dictée, nous en avons une dizaine toutefois toutes ne sont pas pertinentes. Il s'agit de :

#### ***La dictée-copie***

L'élève recopie au rythme imposé par le professeur, un texte qu'il a sous les yeux.

### ***L'autodictée***

L'élève recopie un texte appris par cœur. Ici entrent en jeu les mécanismes de la mémoire et du souvenir visuel.

### ***La dictée des mots appris***

Une leçon de vocabulaire peut déboucher sur une séance d'orthographe. Dans ce cas, les mots appris seront inclus dans des phrases simples, détachées.

Une variante consiste à distribuer aux élèves un texte comportant des lacunes ; pendant que l'enseignant leur lit le texte à haute voix ceux-ci doivent transcrire les mots manquants dans les espaces laissés à cette fin. Encore appelée dictée trouée ou dictée à trous ou dictée lacunaire. Comme l'élève peut observer le contexte où s'insèrent les mots à transcrire, la dictée trouée permet de dépasser l'orthographe d'usage et de toucher à des règles d'accord.

L'élève peut recopier un texte en corrigeant les fautes introduites par le professeur. C'est la dictée fautive.

### ***La dictée préparée***

La préparation peut avoir lieu au cours d'une séance antérieure ou être placée au début de la séance réservée à l'orthographe. Après une lecture du professeur et/ ou une lecture silencieuse des élèves, le professeur explique aux élèves les diverses difficultés rencontrées dans le texte de la dictée. Le professeur pose et se laisse poser toutes les questions susceptibles de donner lieu aux éclaircissements nécessaires. Le moment venu, il peut ne dicter que les phrases qui ont été étudiées, à condition qu'elles forment un ensemble cohérent.

La dictée préparée peut porter sur le même texte ou sur un autre texte comportant les mêmes difficultés.

### ***La dictée d'imprégnation***

On remet aux élèves le texte de la dictée quelques jours avant, mais sans commentaire orthographique ni grammatical, puis le jour convenu, on la leur dicte, en totalité ou en partie.

### ***La dictée dirigée***

En dictant, l'enseignant attire l'attention des élèves sur les problèmes qui se présentent au fur et à mesure : ici il rappelle une règle de grammaire, là il commente un mécanisme de conjugaison, plus loin il justifie une lettre finale muette à l'aide de la dérivation, etc. Par la "dictée" dirigée, on espère habituer l'élève à faire fonctionner son système de surveillance orthographique pendant qu'il écrit.

### ***La dictée-consultation (ou dictée assistée ou dictée sans fautes)***

Pendant ou à la fin de la dictée, l'élève a le droit de consulter des ouvrages de référence : dictionnaire, grammaire, tableaux de conjugaison, etc. L'enseignant répond volontiers aux questions d'information des élèves et apporte une aide particulière aux plus faibles. Après cette première correction, le texte est dévoilé pour permettre aux élèves de procéder à une dernière révision et corriger les erreurs qui ont été oubliées.

### ***La dictée de contrôle***

Si elle permet d'apprécier le niveau des élèves et les lacunes à combler, elle n'est pas :

- à proprement parler-un moyen d'acquisition de l'orthographe. Seuls, les exercices de correction qui la prolongent lui donnent une valeur formatrice. La "dictée" de contrôle a une efficacité pédagogique limitée. C'est pourquoi elle doit être peu fréquente.

***La dictée à choix multiple*** : elle consiste à lire un texte et choisir parmi plusieurs écritures d'un mot celle qui est correcte puis justifier son choix.

*La dictée sur mesure* : l'enseignant commence la dictée normalement. Mais après chaque phrase, on contrôle ceux qui ont bien écrit. Dès qu'on découvre une erreur chez un élève, on l'arrête et réfléchit sur la faute commise. Il ne poursuit plus la dictée.

***DEUXIEME PARTIE :***  
**PRESENTATION, ANALYSE**  
**ET INTERPRETATION DES**  
**DONNEES**

## **CHAPITRE I : Constats**

Au lendemain de l'avènement de l'APC dans les collèges, nous avons remarqué que la dictée ne se pratique plus comme autrefois ou qu'elle a complètement disparu de l'Enseignement/Apprentissage/Évaluation en Français. Et le constat le plus alarmant est que, les apprenants pour la grande majorité ne savent même plus ce qu'est la dictée. Ceci est dû au simple fait qu'ils ne sont plus du tout soumis à cet exercice sous aucune de ses formes. Ce constat s'est fait sur trois (03) niveaux.

### **1-1- Au niveau des enseignants**

Dans les collèges, la plupart sinon la grande majorité des enseignants de français ne pratique plus la dictée. Ceci est le résultat de l'absence très remarquée de cet exercice dans le programme d'enseignement du français. Ainsi, après avoir déroulé les trois (03) situations d'apprentissage qui composent une compétence disciplinaire, rares sont les enseignants qui font des dictées afin de jauger les apprenants en orthographe telle que cela est inclus dans les programmes d'étude. Cette situation est surtout due au fait que le programme établi et mis en vigueur ne détermine pas concrètement sa place dans l'Enseignement/Apprentissage/Evaluation. Cet état de chose rend plus criarde la médiocrité des apprenants qui sont désormais incapables d'écrire au son les mots les plus simples ce qui rend la tâche plus difficile à tout le corps enseignant pas seulement au secondaire mais également à l'enseignement supérieur.

### **1-2- Au niveau des apprenants**

L'absence ou la suppression de la dictée s'est fait remarquer sévèrement au niveau des apprenants. Car avec la disparition de cet exercice de façon formelle dans l'Enseignement/Apprentissage/Evaluation, beaucoup de problèmes ont vu le jour. Tout d'abord, on observe plus qu'auparavant un relâchement dans la langue, l'écriture et le style. Les apprenants ignorent les

règles les plus élémentaires de grammaire, d'orthographe et de conjugaison. La minorité qui s'en rappelle à peine fait preuve d'une négligence coupable en ne les appliquant ou en ne les respectant pas. Il est vrai qu'il y a un certain progrès dans le langage oral dû en partie à la communication orale (première situation d'apprentissage d'une compétence disciplinaire). Cette dernière incite les plus conscients à entretenir entre eux des échanges verbaux à travers le jeu des rôles. Mais on constate malheureusement que cela ne s'accompagne pas toujours d'un effort personnel de structuration et de logique dans le langage de l'apprenant.

Ensuite, il y a une véritable crise orthographique qui résulte de l'usage prononcé et maladroit des TIC (Techniques de l'Information et de la Communication). La révolution des NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la communication) tel un tsunami a charrié du sable et remis en cause tous les efforts consentis pour cultiver chez l'apprenant le goût de l'écriture. Même les niveaux de langue sont jetés aux orties.

Aussi, n'est-il pas rare de remarquer en filigrane sur les écrans de poste téléviseur, sur les portables, les ordinateurs des mots abrégés ne respectant aucune norme, des orthographe fantaisistes que d'aucuns qualifient de "branché".

A force de s'habituer à cette manière d'écrire, cela devient pour l'apprenant un réflexe et inconsciemment il l'emploie en classe voire lors des évaluations sommatives et certificatives.

La tendance en vogue amène l'enfant à non seulement moins écrire mais également à tordre le cou à l'orthographe des mots. Cela est d'autant plus grave que les répercussions sont omniprésentes aussi bien en français que dans les autres matières enseignées par ce canal. Le pire est qu'élèves et étudiants sont loin d'être conscients et se complaisent alors dans la médiocrité, les langues vernaculaires sont allègrement parlées dans les classes même au cœur du cours de français. Les taquineries innocentes qui jadis, consistaient à épeler ou à écrire

tel ou tel mot et permettaient entre camarades de jauger son propre niveau et celui de l'autre n'existent plus. Les copies sont émaillées désormais de fautes inadmissibles quel que soit le niveau et quelques fois cela sème le doute dans l'esprit de l'enseignant vues la régularité et la lecture permanente des mêmes bêtises.

Les apprenants préfèrent désormais adopter une écriture simplifiée même dans les évaluations sans aucune conscience. Il n'est pas rare dès lors de les voir écrire une ligne sans fautes. Ils en viennent à considérer les accents comme des éléments facultatifs, pluralisent ce qui ne l'est pas et éprouvent plus de facilité à mettre "S" au verbe conjugué à la 3<sup>ème</sup> personne du pluriel. En outre, c'est la grammaire qui est la plus agressée car les fautes qui y sont relatives sont légion chez la plupart des apprenants. Dans les écrits et les productions, les règles qui fondent la grammaire française sont ignorées ou violées de façon imperturbable. Ces fautes s'observent tant sur le plan de la morphologie que de la syntaxe. On écrit comme on l'entend et quelques fois encore le son n'y est pas. Les accords chez eux n'obéissent à aucune règle et deviennent fantaisistes. Faute d'un cadre formel et strict pour évaluer l'application des règles grammaticales, ils les négligent. Aussi, suffit-il par exemple de la présence du pronom personnel avant un verbe, conjugué ou non pour que ces apprenants mettent automatiquement "s" à la fin du verbe.

Par ailleurs, les interférences linguistiques influent aussi dans les nombreuses fautes commises par les apprenants. Ils traduisent mécaniquement, machinalement et mot pour mot leurs pensées directement de la langue maternelle vers la langue française sans gêne. Il convient aussi de rappeler que l'environnement linguistique de l'apprenant béninois se caractérise par une kyrielle de langues qui sont riches en dialectes, ce qui fait que très peu d'apprenants parviennent à s'exprimer réellement en français à l'école. Ils ne le font que par obligation, et lorsque c'est le cas, ils ont tendance à traduire mécaniquement, machinalement et directement ce qu'ils pensent dans leurs

langues maternelles. Tout ceci explique le caractère défectueux de leur expression, d'où leur incapacité de maîtriser et d'appliquer les règles à eux enseignées.

### **1-3- Au niveau du système scolaire**

Dans les guides et programmes du collège et plus précisément pour les classes du premier cycle, rien aujourd'hui n'indique la place de la dictée. Il est vrai que les différentes matières existent : grammaire, orthographe, vocabulaire, conjugaison, technique d'expression orale etc.

Seulement, l'Enseignement/Apprentissage/Evaluation n'a pas explicitement demandé nulle part de faire une dictée pour évaluer ces différentes notions. Ceci nous fait dire dans une certaine mesure que la dictée n'existe pas avec l'APC du moins, dans son application qu'on lui connaissait. (Fin de la correction).

## **CHAPITRE II : Analyse et interprétation des résultats**

Après enquête et entretiens, les données recueillies auprès des professeurs, toutes catégories confondues à savoir les enseignants en situation de classe, les conseillers et inspecteurs ainsi que quelques personnes ressources, se présentent comme suit :

- ✓ vingt six (26) professeurs de français intervenant au public et au privé ;
- ✓ dix (10) personnes ressources ;
- ✓ quatorze (14) enseignants intervenants dans d'autres matières.
- ✓ (Histoire Géographie 4 ; SPCT 2 ; SVT 3 ; mathématique 3 ; EPS 2).

### **❖ Présentation, analyse et interprétation des données recueillies**

Les tableaux ci-après présentent la synthèse des réponses recueillies auprès des professeurs de français encore en activité.

**Tableau I** : Avis des professeurs de français sur la suppression de la dictée dans les programmes en vigueur au premier cycle de l'Enseignement Général.

<b>Avis sur la suppression de la dictée</b>	<b>Approprié</b>	<b>Inapproprié</b>	<b>Discutable</b>
Effectif et pourcentage	0%	26 soit 100%	0%

**Source** : Enquête de terrain (Novembre-Décembre 2014).

On peut déduire de ce premier tableau que la totalité des enquêtés déplore la suppression de la dictée, eu égard à la qualité actuelle des productions écrites de nos apprenants.

**Tableau II** : Avis des professeurs de français se prononçant sur la compatibilité de la dictée avec l'Approche Par Compétence et la formule adéquate à adopter.

		<b>Professeurs de Français de toutes catégories</b>	
Dictée compatible avec l'APC		Oui 29 soit 83,33%	
		Non 6 soit 16,66%	
Doit-on s'en tenir à la pratique ancienne de la dictée ?		Oui 11 soit 30%	
		Non 25 soit 69%	

**Source** : Enquête de terrain (Novembre-Décembre 2014).

Ce tableau montre que la majorité des enquêtés trouve que cet exercice peut bien s'intégrer dans le processus d'Enseignement/Apprentissages/Evaluation ce faisant ils la jugent compatible avec l'APC, même si la minorité restante pense le contraire. Beaucoup souhaitent le retour de la dictée mais suggèrent qu'on définisse la démarche d'évaluation en conséquence dans le but d'évaluer de façon équitable certaines notions clé.

**Tableau III** : Avis des professeurs sur la pratique effective de la dictée dans les classes depuis l'avènement de l'APC et ce qu'évaluent les rares qui la font.

	<b>Professeurs qui pratiquent encore la dictée</b>	<b>Professeurs qui ne la pratiquent plus</b>	<b>Professeurs ne l'ayant jamais pratiquée</b>
	3 soit 11,53%	7 soit 26,9%	16 soit 63,22%
Qu'évaluent les professeurs qui pratiquent encore la dictée ?	- Le sens de l'écoute : Oui 100% - La grammaire : Oui 100% - La conjugaison : Oui 100% - La mémoire visuelle : Oui 100% - L'autocorrection : Oui 100%	-	-

**Source** : Enquête de terrain (Novembre-Décembre 2014).

Il ressort des résultats de ce tableau que presque tous les professeurs ont reconnu qu'ils ne pratiquent plus la dictée ; il importe de préciser que les professeurs ne l'ayant jamais pratiquée sont surtout les honoraires recrutés après 2008 dans les établissements publics étant donné que cet exercice n'a pas une place concrète dans l'APC, ils n'y sont pas habitués.

Le deuxième pan du tableau nous présente les notions évaluées lors de la pratique de la dictée. Les enquêtés dans leur ensemble ont fait remarquer les mérites à pratiquer la dictée. En effet, lorsqu'elle se fait de façon régulière, elle

permet de développer les aptitudes nécessaires à une bonne pratique de l'écrit. Il s'agit entre autres du sens d'analyse, de l'aptitude à la réflexion et bien entendu la maîtrise des règles d'orthographe. Cet exercice permet également de corriger les lacunes des apprenants sur les plans de la diction, de l'expression, de l'écoute et de la mémoire.

**Tableau IV** : Importance de la dictée pour l'enseignant dans le processus de l'Enseignant/Apprentissage/Evaluation au collège.

<b>La pratique de la dictée assure</b>	<b>Réponse</b>	<b>Effectif</b>
La cohérence du message	Oui	36 (100%)
La correction linguistique	Oui	36 (100%)
La correction facile des copies d'apprenants	Oui	36 (100%)

**Source** : Enquête de terrain (Novembre-Décembre 2014).

L'analyse de ce tableau montre que la pratique de la dictée ne profite pas uniquement aux apprenants mais aussi aux enseignants toutes matières confondues car elle allège leurs travaux de correction grâce à la lisibilité et aux efforts de maîtrise de l'orthographe.

Le monde enseignant dans sa majorité s'accorde donc à reconnaître la médiocrité des productions des apprenants due à la mauvaise lecture et application de l'APC. Le retour de la dictée serait alors d'un grand profit pour les uns et les autres.

Dans les établissements pilotes en l'occurrence celui sur lequel s'est appesanti notre travail, ils ont gardé l'ancienne forme reconnue à cet exercice toutefois, le texte choisi est un petit passage du texte de lecture. Il est noté sur cinq et complète l'épreuve de lecture notée sur quinze. La remarque fondamentale est qu'il n'y a aucune amélioration notable chez les apprenants qui, pour la plupart, éprouve beaucoup de difficultés à prendre note de l'intégralité du texte. Cela montre qu'ils ont eu le temps d'oublier tous les réflexes qu'ils utilisaient lorsque cet exercice était encore pratiqué

régulièrement. De plus, on peut déduire de cette observation que cette démarche n'est pas la plus appropriée si l'on pense faire revenir la pratique de la dictée.

**Tableau V :** Suggestions des enquêtés concernant la ou les formes que la dictée peut revêtir si elle est réintroduite officiellement dans l'Enseignement/ Apprentissage/ Evaluation du Français au collège.

<b>Epreuves - Type</b>	<b>Assez pertinent</b>	<b>Pertinent</b>	<b>Peut pertinent</b>
Dictée préparée basée sur un extrait de texte de lecture	6 soit 23,03%	13 soit 50%	7 soit 26,9%
Un texte renfermant des mots mal écrits ou mal accordés à corriger	3 soit 11,53%	18 soit 69,23%	5 soit 19,15%
Une dictée à trou précédée des mots à choix multiple	8 soit 30,78%	15 soit 57,69%	0%

**Source :** Enquête de terrain (Novembre-Décembre 2014).

Il convient de préciser que les conseillers pédagogiques et les inspecteurs défenseurs de l'APC ont martelé que cette approche n'a jamais supprimé la dictée et que ce sont les professeurs de français qui font cette lecture pour ne pas trop se gêner.

En ce qui concerne les professeurs des autres matières enseignées en français, ils appellent de tous leurs vœux le retour de cet exercice pour ne plus avoir à lire des copies exécrales pour favoriser le retour officiel de la dictée dans l'enseignement du français nous avons proposé des épreuves qui pourraient faciliter une nouvelle démarche répondant aux exigences de l'APC. Ces épreuves sont au nombre de quatre et se présentent comme suit :

- une dictée portant sur un texte renfermant des mots mal écrits mal accordés à corriger ;
- une dictée en vue d'évaluer l'orthographe, la conjugaison et la grammaire de façon isolée ;
- une dictée à trou précédée d'une liste à choix multiple.

Le tableau précédent montre les résultats obtenus auprès des enquêtés sur la forme de dictée, à adopter pour une réintroduction officielle de la dictée dans

l'APC. Notons que très peu d'enquêtés ont jugé judicieux que le texte de la dictée provienne de texte déjà lu en évaluation de lecture, aussi avons-nous pensé que la dictée précède le déroulement de l'épreuve de lecture, autrement dit, elle fera désormais corps avec l'épreuve de communication écrite pour permettre aux apprenants de se corriger.

Il faut rappeler aussi que si cet exercice doit revenir, ce ne serait pas seulement lors des évaluations mais également tout le long du processus d'apprentissage et dans ce cas il peut prendre l'une de la dizaine de formes proposées par les conseillers pédagogiques, et inspecteurs (sus-cités).

Il est désormais évident que la dictée reste et demeure un exercice important dans les systèmes scolaires vus les multiples avantages qu'il renferme surtout pour les apprenants. Sa pratique régulière rendra service aussi bien aux apprenants qui y sont soumis qu'aux enseignants de toutes catégories. Œuvrer pour sa réintégration devrait susciter un engouement collectif au sein des professeurs de français ce qui est d'ailleurs le cas et ceci confirme l'hypothèse du départ.

***TROISIEME PARTIE :***  
**RECOMMANDATIONS**

## **CHAPITRE I** : De la nécessité de réintroduire la dictée.

Au regard de l'analyse précédente des résultats et des préoccupations de notre travail, nous voudrions proposer des démarches à suivre en vue de favoriser dans un futur que nous espérons proche, le retour progressif à la dictée dans nos écoles, collèges lycées plus précisément dès le primaire jusqu'au premier cycle de l'enseignement secondaire. Il serait judicieux de tirer leçon des expériences passées ; éviter de voir les apprenants considérer la dictée comme une évaluation punitive et pour ce faire, il est important de ne plus la présenter comme une épreuve isolée.

On pourrait par exemple garder le schéma adopté dans les établissements pilotes seulement la dictée fera partie intégrante de l'épreuve de communication écrite toutefois elle pourrait être un extrait du texte de lecture.

En situation de classe, l'enseignant peut habituer les apprenants à cet exercice en utilisant régulièrement des textes exploités en lecture, partir d'abord de petits extraits afin d'inspirer et favoriser les premiers pas vers un retour à la pratique de la dictée et ce, de façon méthodique et progressive, étoffer les textes d'évaluation. Dans tous les cas, on s'attèlera toujours à faire en sorte que les thématiques évoquées dans le texte lu restent proches l'une de l'autre.

Ceci permettrait d'éveiller aisément et de développer chez les apprenants certaines aptitudes indispensables à l'auto correction, à cultiver la photographie visuelle la capacité d'écoute et avoir la maîtrise progressive des règles d'orthographe.

Il serait bon de les habituer à la pratique régulière de la dictée lors des situations d'apprentissage, ce qui leur permettra de connaître l'orthographe des mots. De plus, il faut souligner que la photographie visuelle aidera les apprenants à développer leur attention et à fixer dans leur esprit l'orthographe des mots rencontrés au cours de leurs lectures ? Quant à la mémoire visuelle,

elle permettra aux apprenants de transcrire de mémoire les mots ou expressions d'un texte préalablement lu. Ces aptitudes les conduiraient ainsi à s'auto-corriger mais aussi à mieux connaître et expliquer leurs règles de grammaire, d'orthographe et de conjugaison, vu que c'est l'objectif visé par la pratique de la dictée.

Aussi ayant remarqué que beaucoup d'apprenants parviennent de moins en moins à retranscrire fidèlement, sans faute, sans omission de mots ou de lettres, de courts passages ou des mots tirés d'un texte, nous serons rassurés désormais de la correction de ces tares qui entachent leurs productions actuelles. En effet, grâce à la pratique régulière de la dictée, ils acquerront les aptitudes et ainsi en cas d'incorrection ou de recopiage erroné, on pourrait les sanctionner sans paraître arbitraire, car il convient de rappeler que c'est l'une des lacunes reprochées à la formule ancienne et on allait jusqu'à déclarer la note zéro comme éliminatoire lors des examens et concours. Cela a asservi plus d'uns.

D'autre part, l'on a observé au niveau des établissements pilotes que les apprenants ont pendant le temps qu'a duré l'absence de la pratique de la dictée perdu les réflexes élémentaires qu'ils doivent mettre en branle pour affronter cette évaluation. Rares sont ceux qui parviennent à transcrire l'intégralité de l'extrait dicté, de plus ces derniers ne tiennent aucunement compte de ce qu'ils entendent; ils n'arrivent donc même pas à écrire au son. On devrait alors pour un retour efficient de cet exercice corriger tous ces paramètres.

Par ailleurs, les recherches des uns et des autres concourent à l'amélioration du niveau des apprenants. C'est pour cela que l'on doit mûrement analyser tous les contours des démarches définies avant de les adopter, se souvenir surtout des imperfections observées ça et là.

Ainsi, on remarquerait qu'en plus du caractère punitif qu'on reprochait à la forme traditionnelle de la dictée c'est-à-dire celle qui consiste à dicter à l'apprenant un extrait par une tiers personne, il y a également comme

insuffisances les différentes prononciations que plusieurs personnes peuvent avoir du même mot ainsi que le non respect de l'intonation relative à chaque signe de ponctuation. On entendra par exemple certains prononcer le mot "adéquat" (adeka) au lieu de (adekwa) ou le mot "gageure" (gagoeur) au lieu de (gajyr). Ces erreurs sont légion d'autant plus qu'on affecte la responsabilité de dicter le texte souvent à des enseignants d'autres matières; de même la dictée fautive se révèle être un couteau à double tranchant car le cerveau de l'homme retient bêtement et sans distinction les mots erronés introduits expressément dans le texte. Cela induit quelquefois les enseignants eux-mêmes en erreur. Il n'est pas rare d'entendre parfois des enseignants demander l'avis de leurs collègues sur l'orthographe de certains mots. Il convient donc de noter que toutes les formes de dictées définies ne sont pas prioriser. De même aucune ne doit devenir en aucun cas un remède éternel.

## **CHAPITRE II : QUELQUES RECOMMANDATIONS**

Réintégrer ou non la dictée dans les programmes de l'enseignement demeure un sujet à polémique, car pendant que les acteurs de l'enseignement de base et du secondaire s'échinent à redonner à cet exercice une place de choix, certains enseignants du supérieur et par les moindres estiment que la qualité de notre système éducatif n'est pas imputable seulement à l'absence de cette pratique. Ils ont démontré à travers des travaux scientifiques crédibles et pertinents que la non pratique de la dictée ne peut à elle seule expliquer toutes les dérives observées chez les apprenants. L'absence de cet exercice, selon eux, n'a donc pas un rapport direct avec les lacunes linguistiques qui foisonnent de nos jours. Cela n'empêche quand même pas de songer à cette réintégration car nous restons convaincue que cela constituerait ne serait-ce qu'une solution partielle pour un lendemain meilleur pour la langue de voltaire.

D'autre part, la réintégration officielle de la pratique de la dictée dans les programmes du premier cycle mais surtout dans les habitudes des apprenants est loin d'être une tâche aisée mais elle n'est pas non plus impossible, seulement cela demandera de la volonté et de la résolution de la part de toutes les parties impliquées.

Aussi avons-nous œuvré pour faire quelques propositions qui nous espérons, pourraient être utiles. Elles sont à deux volets et vont surtout à l'endroit de décideurs, des enseignants et des apprenants.

### **2-1- Aux inspecteurs et aux conseillers pédagogiques**

En vue de susciter au sein du corps enseignant un retour à la pratique effective de la dictée il revient aux défenseurs et gardiens de l'Approche Par Compétence de :

- ❖ déterminer une place claire à cet exercice scolaire dans les programmes d'étude de français de la 6<sup>ème</sup> en 3<sup>ème</sup> ;

- ❖ définir un cadre théorique d'évaluation qui permettrait de compter la dictée parmi les évaluations au premier cycle en français ;
- ❖ procéder à des mises au point afin de mettre fin au malaise suscité par la question de la disparition de la dictée avec l'avènement de l'APC ;
- ❖ permettre que l'orthographe, la conjugaison et leurs corollaires retrouvent leurs lettres de noblesse en français grâce à cette évaluation ;
- ❖ permettre aux enseignants de français de redonner ou d'éveiller en leurs apprenants les règles élémentaires d'écriture et d'autocorrection ;
- ❖ initier des journées de réflexion, d'échanges d'informations ou de formations sur la pratique de la dictée avec l'APC pour une meilleur lecture de l'approche ;
- ❖ multiplier les visites inopinées des conseillers et inspecteurs qui pourront mieux aguerrir les enseignants à travers leurs observations et recommandations ;
- ❖ définir en conséquence la forme adéquate que pourrait prendre désormais l'exercice de la dictée en tirant leçon des malheureuses expériences des établissements pilotes ;
- ❖ en un mot, que les décideurs œuvrent au retour prochain de la dictée en levant une fois pour de bon l'équivoque qui fait croire que cet exercice scolaire n'a plus sa place dans l'Approche Par Compétence.

## **2-2 - Aux enseignants**

Nous pensons que les professeurs de toutes matières confondues en particulier ceux de français sont conscients des lacunes des apprenants. Ainsi pour y remédier, il serait nécessaire de :

- ❖ enseigner réellement les règles de grammaire, d'orthographe et de conjugaison selon les principes de l'APC ;
- ❖ amener les apprenants, par des exercices, à se familiariser avec les règles en vue de la dictée ;
- ❖ initier et ce surtout en lecture, des séances de dictée régulières ;

- ❖ cesser de se cacher derrière les non dits de l'APC pour jeter aux oubliettes un exercice qui nous est utile à tous égards ;
- ❖ développer chez les apprenants la photographie visuelle et l'auto-correction, le sens de l'écoute, une bonne diction, les notions élémentaires d'écriture et de construction des phrases, des paragraphes grâce à la pratique régulière de la dictée quelle que soit la démarche choisie par l'enseignant.
- ❖ mettre progressivement fin aux incorrections, omissions de lettres ou de mots lors du recopiage en classe ainsi qu'au cours des évaluations ;
- ❖ pouvoir sanctionner sans paraître arbitraire, les incorrections volontaires des apprenants lors des divers exercices pour vérifier l'appropriation des notions enseignées ;
- ❖ aider les apprenants à s'appliquer en orthographe, grammaire et conjugaison ;
- ❖ renouer avec la pratique de la dictée matinale ;
- ❖ développer des stratégies compte tenu du niveau des apprenants pour les amener à éprouver un certain engouement pour cet exercice.

### **2-3- Aux apprenants**

Ils sont les premiers et à ce titre, ont un rôle prépondérant à jouer. Au prime abord, il s'avère indispensable d'amener les apprenants à prendre conscience de la nécessité de cultiver au quotidien les expressions. Pour parvenir à cela, ils disposent d'une kyrielle de sources qui plus est leur sont accessibles. Il s'agit par exemple de la lecture des œuvres au programme et /ou de tout écrit, de la mise en pratique de la communication orale, de la capacité de s'exprimer entre eux dans la langue officielle et s'inspirer des tournures tirées des films ou séries télévisées, l'on pourrait d'autre part organiser des concours de meilleurs orateurs à tous les niveaux du secondaire et les excellents seront évidemment primés.

Ils doivent aussi :

- ❖ beaucoup lire et chercher à cultiver leur mémoire visuelle en prenant l'habitude d'écrire spontanément les mots dont l'écriture leur paraît difficile ;
- ❖ faire l'effort de s'exprimer en français et d'apprendre à se prononcer sur des sujets précis afin d'enrichir leur vocabulaire ;
- ❖ consulter régulièrement le dictionnaire afin de se familiariser avec l'écriture des mots ;
- ❖ se souvenir qu'avec le concept de l'APC, l'apprenant est le principal acteur du savoir et que l'enseignant n'est qu'un facilitateur ;
- ❖ apprendre à se concentrer lors de la pratique de cet exercice et développer tous les réflexes et aptitudes qu'il requiert ;
- ❖ initier des jeux tels que "épelle-moi" entre camarades .Cela leur permettra de faire la découverte de nouveaux mots.

## **2-4- Epreuves types**

Pour aider les uns et les autres à évaluer les apprenants sans s'écarter de l'APC, nous avons proposé quelques épreuves types en espérant que nos travaux permettront au fur et à mesure l'élaboration d'autres épreuves types à même de faciliter ce retour de la pratique de la dictée dans les habitudes.

### **2-4-1- Description des épreuves types**

#### **Epreuve type : 1**

**Titre** : Dictée portant sur une portion du texte exploité au cours de l'évaluation de lecture ou sur un tout autre extrait abordant la même thématique que l'épreuve de lecture.

**Commentaire** : Etant donné que le texte dicté et celui de l'épreuve de lecture abordent le même thème ou ont une même source, cela permettra à l'apprenant de pouvoir facilement suivre.

### **Epreuve type : 2**

**Titre** : Dictée portant sur une liste de mots mal écrits et/ou mal accordés à corriger.

**Commentaire** : Cette dictée met en jeu un texte délibérément rempli de fautes que l'apprenant se fera le devoir absolu de corriger pour montrer sa maîtrise des règles apprises en classe.

### **Epreuve type : 3**

**Titre** : Dictée en vue d'évaluer l'orthographe ou la conjugaison ou la grammaire de façon isolée.

**Commentaire** : Cette dictée pourrait intervenir lorsque l'enseignant voudra évaluer les notions enseignées au cours pour jauger le degré de maîtrise des apprenants.

### **Epreuve type : 4**

**Titre** : Dictée à trou présentant une liste de mots à choix multiple

**Commentaire** : ce type de dictée permettra à l'enseignant d'aider les apprenants à enrichir leur vocabulaire et à déjouer les pièges de la langue française.

### **2-4-2 - Proposition d'exemples d'épreuves types**

**Epreuve type 1** : une dictée portant sur une portion du texte lu au cours de l'évaluation de lecture.

**Epreuve de lecture** : classe de 3<sup>ème</sup>

**Durée** : 2 heures

**Situation d'évaluation** :

Le patrimoine culturel africain est riche de ses traditions, de ses rythmes, de sa culture et de tout ce qui fait de l'Afrique un continent riche. C'est ce qui transparaît dans cet extrait tiré du roman "SOUS L'ORAGE" de l'écrivain malien Seydou Badian. Tu es invité (e) à le lire et à répondre aux consignes qui l'accompagnent.

### **Texte :**

Un monceau de bois flambait, pétillait au milieu du cercle que formait une foule enthousiaste et bruyante. Les tam-tams ne battaient pas encore. Les femmes s'impatientaient, chantaient et dansaient. Tout était désir de rythme et soif de mouvement ! Soudain, un homme, torse nu, un masque étrange sur le visage, s'avança au milieu du cercle, tirant derrière lui un bouc qui avançait à grand-peine. Le silence se fit comme par enchantement. L'homme fit face aux tam-tams, posa le pied sur la corde à laquelle était attaché l'animal, leva les bras au ciel, se tourna vers les femmes, fit le même geste et quitta la scène. Immédiatement après lui, des battements de mains crépitèrent. Les trompes retentirent. Le sol parut trembler, les arbres frémirent, les flûtes sifflèrent et le tambour gronda ; tous ces instruments mêlant leurs sons, annonçaient aux villages environnants les préliminaires de la troisième danse.

Une demi-douzaine de jeunes filles avançaient en dansant. Une demi-douzaine de garçons marchaient vers elles. Autour du feu de bois évoluaient des torsos noirs, s'épanouissaient des visages noirs éclairés par la lune et des sourires joyeux.

Seydou K. Badian, *Sous l'Orage*, Présences Africaines, 1963, pp 141-143.

### **Consigne :**

#### ***C<sub>1</sub> : Compréhension globale du texte.***

- 1) De quelle manifestation parle-t-on dans le texte ?
- 2) Propose-lui un titre.
- 3) A l'aide de quatre (4) indices textuels, montre si ce texte est de type descriptif ou narratif.

#### ***C<sub>2</sub> : Pertinence de la stratégie utilisée.***

- 1) a- Dis comment est formé le mot "enchantement".  
b-Propose quatre mots de même famille que ce mot.  
c- Relève dans le texte une comparaison puis transforme-la en une métaphore.

- 2) Dans la dernière phrase du texte, identifie tous les mots qui renvoient à la description.
- 3) Soit la phrase : "Les tam-tams ne battaient pas encore".
  - a - Indique le temps, le mode la personne, l'infinif et le groupe du verbe.
  - b - Réécis-la aux temps composés de l'indicatif.
  - c - Analyse grammaticalement les mots soulignés dans le texte.
  - d - Fais l'analyse logique de la phrase suivante : "L'homme fit face aux tam-tams, posa le pied sur la corde à laquelle était attaché l'animal."

**C3 : Expression d'opinion et de sentiment en rapport avec le texte.**

- 1- A ton avis, cette manifestation a-t-elle un caractère joyeux ou malheureux ? Justifie ta réponse.
- 2- Si tu faisais partie des danseurs décrits dans cet extrait, quels seraient tes sentiments ? Pourquoi ?

**C4- Dépassement du texte.**

A travers un texte d'une dizaine de lignes au plus, montre pourquoi nous devons préserver notre patrimoine culturel.

**Dictée :**

*(Extrait du texte de l'épreuve de lecture)*

Un monceau de bois flambait, pétillait au milieu du cercle que formait une foule enthousiaste et bruyante. Les tam-tams ne battaient pas encore. Les femmes s'impatientaient, chantaient et dansaient. Tout était désir de rythme et soif de mouvement ! Soudain, un homme torse nu, un masque étrange sur le visage, s'avança au milieu du cercle, tirant derrière lui un bouc qui avançait à grand-peine. Le silence se fit comme par enchantement.

**Dictée 2 :**

(Dictée basée sur le même thème que celui de l'évaluation de lecture). Des jeunes filles et des femmes entrèrent dans le cercle et se mirent à danser ; se détachant de la troupe, des jeunes hommes, des adolescents s'y glissèrent à leur tour et, faisant face aux femmes, dansèrent de leurs côtés. Les hommes

chantaient, les femmes claquaient des mains .Il n’y eut bientôt que les incirconcis pour former le cercle. Eux aussi chantaient. Il ne leur était encore pas permis de danser, et en chantant, en chantant en chœur, oubliant leur anxiété ; je mêlai ma voix à la leur.

*Camara Laye, l’Enfant Noir, Pocket, 1953, p106.*

**Epreuve type2** : Dictée portant sur une liste de mots mal écrits, mal corrigés à corriger.

**Dictée** :

Recopie le texte suivant et corrige les fautes qui se sont glissées dans la dictée. Le journal n’est pas l’expression d’un seul homme, il parle chaque jour à des milliers d’auditeurs; il entretient des affaires publiques, des hauts intérêts de la société, des institutions qui la protège. Par la nature même du travail qui en prépare la publication, par le but que se proposent les auteurs, il se distingue de tout autre genre d’écrit.

C’est une chaire dont l’enseignement est quotidien et retentit d’un bout du royaume à l’autre. Les journalistes exercent une espèce de pouvoir public; leur feuille est habituellement la lecture exclusive d’un grand nombre de citoyen; trop souvent, elle vient interpeler les passions, réveiller les souvenirs, s’efforcer de substitué d’autres sentiments dominant aux idées reçues et, elle y parvient par l’infatigable habileté de ces insinuations.

**Epreuve type 3** : Dictée en vue d’évaluer la grammaire de façon isolée.

**Dictée** :

Complète le texte de dictée suivant avec le pronom personnel convenable.

- Viens déjeuner chez moi, si...(1)...(2) veux, dimanche....(3) habite avec mon amie Rébecca, tu...(4) connais ?
- Oui, je ...(5) aime bien.
- Alors, écoute, je ...(6) indique le chemin : c’est en face de la piscine.
- Oh, je...(7) connais bien,...(8) vais tous les dimanches matin.

- Bon, quand tu entres dans l'immeuble,...(9) y a un premier escalier à gauche, ne ...(10) prends pas ...(11) traverse la cour, tu verras un autre escalier, nous, ...(12) sommes 7 ème étage...(13) t'attend vers midi.

**Epreuve type 4** : Dictée portant sur une liste de mots mal écrits ou mal accordés à corriger.

**Dictée fautive** :

*Tu recopieras le texte suivant en choisissant la bonne orthographe parmi les propositions suivantes qui sont faites.*

*Attention : Les erreurs que tu commets en recopiant le texte seront sanctionnées.*

(On, ont) sentait du reste qu'une mélancolie pesait sur la (maison, maisson, maizon) tout entière, et devenait de plus en plus lourde (a, à) mesure qu'approchait le jour de la grande séparation.

Nos repas étaient (silencieus, silencieux) ; des (recommandations, recommandations) seulement s'échangeraient et j' (écouté, écoutait, écoutais) avec recueillement (s'en, sans)rien dire.

La veille de (son, sont) départ, il s' (amusat, s'amusa, samusa) à me confier ce qui m'honorait beaucoup, différents bibelots (fragile, fragiles, fragils) de sa cheminée, me (priant, prient) de les lui (garder, gardés) avec soin jusqu'à son retour.

*Pierre Loti, le roman d'un enfant (1890).*

## **2-5- Place et rôle de la dictée**

La dictée, quelle que soit la démarche choisie se fera sans discontinuer tout au long du processus d'Enseignement/Apprentissage/Evaluation dans les classes du premier cycle au collège et plus spécifiquement au cours de la compétence disciplinaire n°3 à savoir la communication écrite.

En somme, notons que la dictée relevant de la compétence de l'écrit, on pourrait peut être en faire un exercice d'entraînement à défaut de la ramener en

évaluation. Ainsi, elle éveillerait en nos apprenants des réflexes essentiels : réfléchir à l'orthographe, deviner les accords nécessaires, veiller aux terminaisons des verbes...

## **2-6- Critères de correction**

Il s'agit d'affecter à la dictée l'un des critères minimaux de l'épreuve de communication écrite, en l'occurrence le critère minimal 3 intitulé "correction linguistique". Ce critère de correction, à notre avis, répond aux exigences de la dictée. Il se décline comme suit :

- a utilisé la ponctuation de façon correcte ;
- a respecté les règles grammaticales ;
- a bien écrit les formes verbales ;
- a respecté la graphie des mots.

Ce critère minimal étant noté sur cinq (5) points, la dictée sera également notée sur ce quota. Dans ce cas, on affecterait plus à l'épreuve de communication écrite vingt (20) points mais plutôt les quinze (15) points restants.

Pour l'appréciation des copies d'apprenants, le barème à appliquer aux différentes fautes serait désormais le suivant :

- faute de grammaire et de conjugaison : 1 point ;
- faute d'orthographe modifiant la prononciation : 1 point ;
- omission de mots, de ponctuation : 1 point ;
- faute d'orthographe ne modifiant pas la prononciation : 0,25 point
- faute d'accent ne modifiant pas la prononciation : 0,25 point.

**NB** : Il convient de rappeler toutefois que rare sont les fautes d'accent qui n'entraînent pas une modification de prononciation. En affectant ce critère à la dictée, on éviterait le côté arbitraire que revêt :

- les sanctions arbitraires de l'ancienne notation en dictée ;
- la double sanction des copies de communication écrite (compréhension et orthographe).

## CONCLUSION

La dictée a presque disparu des pratiques scolaires depuis l'avènement de l'Approche Par Compétence. Cet état de chose s'explique surtout et avant tout par l'absence de directives dans les guides et programmes ainsi que l'insuffisance de formations ou recyclages réguliers des inspecteurs, conseillers pédagogiques et enseignants de français.

Il est vrai que les concepteurs de ce programme réfléchissent et œuvrent de plus en plus à son amélioration en essayant de combler les tares qu'on lui reprochait, on en veut pour preuve leur volonté manifeste de réintégrer la pratique de la dictée précédée par d'autres sous matières telles que la grammaire, le vocabulaire, la conjugaison, la technique d'expression orale etc. Ce toilettage évolue donc de façon progressive et qualitative. Même si les résultats issus des balbutiements du retour officiel de l'exercice d'orthographe laissent à désirer, il n'en demeure pas moins que des voix autorisées songent en permanence aux stratégies à mettre en place pour sa réintégration efficiente. Parvenir à relever ce défi est vital puisque l'étendue des dégâts causés par ce temps d'absence de la dictée sur les apprenants est colossale et inquiétante. Nous observons impuissants au quotidien la déchéance de la langue de Molière que les écoliers, les élèves voire les étudiants deviennent de jour en jour incapables de lire et de transcrire fidèlement en faisant recours aux aptitudes linguistiques y afférentes. On se doit d'être honnête de reconnaître que rares sont les apprenants qui, de nos jours éprouvent un engouement pour la langue car la plupart de ceux qui embrassent des séries littéraires au second cycle y voient plutôt des voies de facilité en vue d'obtenir aisément le premier diplôme universitaire, ce qui fait qu'une fois là-bas, ils rencontrent d'énormes difficultés à choisir de manière conséquente la branche de formation de leur aise.

Le déclin vertigineux du français interpelle alors tout amoureux de cette langue et nous espérons avoir apporté notre modeste contribution dans ce combat d'envergure patriotique afin de voir la postériorité reprendre vaillamment la place de leader dont se glorifiaient à juste titre nos aînés dans un passé assez récent.

**ANNEXES**

## ANNEXE I

### QUESTIONNAIRE A L'ENDROIT DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS

Vous êtes enseignant de français et depuis l'avènement de l'APC, vous avez constaté que la pratique de la dictée a disparu. La rumeur sur sa probable réintégration se fait persistante. Ce questionnaire vous est adressé pour juger de son importance dans le processus Enseignement/Apprentissage/Evaluation. Vous voudrez bien répondre en toute sincérité.

Merci beaucoup.

1- Sexe masculin  Féminin

2- Statut Professeur  CP  Inspecteur

3- Où intervenez-vous ?

4- Que pensez-vous de la suppression de la dictée au collège depuis la mise en œuvre de l'APC ?

Appropriée  Inappropriée  Discutable

5- Pensez-vous que la pratique de la dictée soit incompatible avec l'APC ?

Oui  Non

6- Peut-on dire que l'absence de la pratique de la dictée a eu des répercussions sur les apprenants ?

Oui  Non

7- Au cours de vos séquences d'apprentissage, vous arrive t-il de faire la dictée à vos apprenants ?

Oui  Non

Si oui, qu'évaluez-vous ?

a- Grammaire Oui  non

b- Orthographe Oui  non

c- Conjugaison Oui  non

d- Autre (s)

8- La probabilité de la réintégration de la pratique de la dictée est très forte. Au cas où elle se conformerait, seriez vous pour la pratique ancienne ?

Oui  Non

Si non, laquelle des formes préconisées par les concepteurs de l'APC serait plus utile aux apprenants ? Justifiez-vous ?

9- D'après vous, cela participerait-il à améliorer au niveau des apprenants.

- le sens de l'écoute oui  non

- le vocabulaire oui  non

- l'orthographe oui  non

- la grammaire oui  non

- la conjugaison oui  non

- l'autocorrection oui  non

- la mémoire visuelle oui  non

### Autres précisions

10- Que gagnerait l'enseignant à travers la pratique de la dictée ?

- la cohérence du message produit par les apprenants oui  non

- la diminution des fautes de tous genres oui  non

- la facilité dans la correction oui  non

- l'amélioration des résultats lors des évaluations.

## ANNEXE II

### **QUESTIONNAIRE A L'ENDROIT DES AUTRES PROFESSEURS QUI DISPENSENT LEUR DISCIPLINE EN FRANÇAIS.**

1- Sexe                    masculin                     Féminin

2- Vous êtes enseignant et vous n'êtes pas sans savoir que l'APC a apporté de multiples innovations dans les matières dispensées. Que pensez-vous de celle qui concerne la suppression de la pratique de la dictée en français ?

3- Suite à cette mesure, pouvez-vous dire que les productions écrites de vos apprenants et leur expression présentent beaucoup de lacunes, de défaillances ou d'incorrections.

4- Que déplorez-vous le plus dans leurs productions ?

- les fautes ;
- les incohérences de mots ;
- les omissions de mots ;
- autres ; précisez.

5- Pensez-vous que ces lacunes puissent être évitées par la pratique régulière de la dictée ?

6- De quel profit serait-elle pour vous en tant qu'enseignant ?

# **BIBLIOGRAPHIE**

- ✓ AGBOTON (F.), GNOLONFOUN (L.) et "**Le français dans les programmes d'enseignement secondaire en RPB**", Ecole Normale Supérieure, Mémoire CAPES, (1984-1985), 45 p.
- ✓ AHLONSOU Bruno et AMOUSSOU Parfaite Adéblé, "**Pour la pratique de la dictée**", mémoire de BAPES à l'Ecole Normale de Porto-Novo, (2011-2012), 41 p.
- ✓ BOKO G. C. "**Méthodologie de la Recherche en Sciences Humaines**", documents de formation, UAC, ENS, 2012, 30 p
- ✓ BORDAS, "**Encyclopédie, Volume IV, Esplâ-Hafez**", SGED, Paris, Vol IV, (1994) pp 729-2304.
- ✓ Da-Cruz Maxime, Travail scientifique de "**La Nostalgie de l'épreuve de dictée**" article tiré de EUREKA UNILAG
- ✓ DEBESSE (M.), "**Les étapes de l'éducation**", Nouvelle encyclopédie pédagogique, Paris, PUF, (1979), 175 p.
- ✓ DOURNON (J.Y), "**Le grand livre de l'orthographe**", Paris, Editions L'Archipel, (2005) 286 p.
- ✓ DOSSOU GBETE (H.), "**La baisse du niveau en français (cas du CEMG Notre Dame de Cotonou)**", ENS, Mémoire CAPES, (Octobre 1983), 53 p.
- ✓ GREVISSE (M), "**Le bon usage**", Paris-Louvain-la-Neuve, Editions DUCULOT, 13<sup>ème</sup> édition revue, (1993), 1762 p.

- ✓ HIEBAULT-ROGER (F), Dictées de concours, Vuibert, Paris, 3<sup>ème</sup> édition, (Juin 2006), 318 p.
  
- ✓ JOUETTE (A), Dictionnaire d'orthographe et d'expression écrite, Paris, Dictionnaire LE ROBERT-VUEF, Coll. LES USUELS, (2002), 774 p.
  
- ✓ LAROUSSE, LE LEXIS, Le DICTIONNAIRE ERUDIT DE LA LANGUE FRANÇAISE, Toute la richesse de la langue, synonymes et contraires, étymologie et datation, 76000 mots, Paris, 3eme édition, (2009), 2019 p.
  
- ✓ Le Nouveau Petit Robert de la langue française 2010, 60000 mots, 300000 sens, Paris, Nouvelle Edition millésime 2010, 3<sup>ème</sup> édition, (2009), 2837 p.
  
- ✓ PRINCE (A), L'épreuve de dictée au collège : difficultés et essais de solutions, Mémoire CAPES, ENS, (2001-2002), 28 p.
  
- ✓ ROBERT DE POCHE PLUS 2011. Langue française, 40000 mots, 9000 noms propres, Paris, 2<sup>ème</sup> édition 2010, 1074 p.
  
- ✓ TOSSOU Emmadhoué Yves, mémoire de CAPES à l'école Normale de Porto-Novo, (2011-2012) ;

# TABLE DES MATIÈRES

<i>Sommaire</i> .....	<i>i</i>
<i>Dédicace</i> .....	<i>ii</i>
<i>Remerciements</i> .....	<i>iii</i>
<i>Résumé</i> .....	<i>iv</i>
INTRODUCTION.....	1
<b>PREMIERE PARTIE : GENERALITES</b> .....	4
CHAPITRE I : Questions de Recherche.....	5
CHAPITRE II : Méthodologie et Technique de Recherche.....	12
<b>DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES</b> .....	17
CHAPITRE I : Constats.....	18
CHAPITRE II : Analyse et Interprétation des Résultats.....	22
<b>TROISIEME PARTIE : RECOMMANDATIONS</b> .....	27
CHAPITRE I : De la nécessité de Réintroduire la Dictée.....	28
CHAPITRE II : Quelques Recommandations.....	31
CONCLUSION.....	41
ANNEXES.....	
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	